

Réclamations / Conditions de garantie

1. Toute réclamation doit être soumise par écrit à l'adresse du siège de l'entreprise ou par voie électronique à l'adresse : reklamacje@drabest.pl, sous peine de nullité.
2. La réclamation doit contenir au minimum :
 - a) une preuve d'achat
 - b) une information précise sur le produit concerné
 - c) une description du motif de la réclamation
 - d) d'autres pièces jointes susceptibles d'accélérer le processus de réclamation (par ex. des photos)
3. Les réclamations fondées sur la garantie légale seront traitées dans le délai prévu par la Loi sur les droits des consommateurs et le Code civil.
4. Les réclamations fondées sur la garantie commerciale seront traitées dans un délai de 30 jours à compter de leur réception.
5. Les réclamations pour dommages survenus lors de la livraison ne seront acceptées que si un procès-verbal de réclamation dûment rempli et signé par le livreur est fourni au moment de la livraison.
6. Drabest accorde une garantie de 24 mois à compter de la date de facturation, sauf si un autre délai est spécifié dans l'offre ou dans un accord distinct entre les parties.
7. La garantie couvre uniquement les défauts de fabrication et les vices des matériaux.
8. La garantie ne couvre pas :
 - a) les produits ayant subi des modifications ou réparations non autorisées par écrit par Drabest ;
 - b) les effets de l'utilisation de pièces détachées ou d'accessoires qui ne sont pas d'origine Drabest ;
 - c) les légères variations qui n'affectent pas négativement l'utilité, la sécurité ou la valeur du produit ;
 - d) les conséquences de phénomènes météorologiques anormaux.
9. La garantie s'applique uniquement aux produits utilisés conformément à leur destination, aux instructions de montage et d'utilisation fournies par Drabest avec chaque exemplaire du produit.
10. Drabest n'est pas responsable :
 - a) des conséquences d'un montage/démontage ou d'une utilisation incorrecte des produits, notamment lorsqu'ils sont effectués par des personnes non autorisées ou non formées conformément à la législation locale ;
 - b) des dommages ou pertes causés par une détérioration mécanique du produit, non résultant d'une utilisation conforme aux instructions, y compris surcharge, mauvais stockage ou entretien inadéquat ;
 - c) des dommages ou pertes dus à l'usure naturelle résultant d'un usage normal du produit.



11. En cas d'acceptation de la réclamation, Drabest se réserve le droit de décider de la réparation, du remplacement ou du remboursement. Les pièces remplacées deviennent la propriété de Drabest.
12. Les demandes autres que le droit à la réparation ou au remplacement du produit défectueux ne sont pas couvertes par la garantie.
13. Tout défaut visible doit être signalé directement à Drabest dans un délai maximal de 24 mois à compter de la date d'achat. Passé ce délai, la responsabilité de Drabest pour les défauts de qualité expire.
14. L'évaluation de la validité des réclamations se fait en tenant compte des normes techniques applicables et des caractéristiques du produit déclarées par Drabest.
15. En cas d'accord avec Drabest pour le transport du produit réclamé vers ou depuis un point de réparation Drabest, les frais de transport sont à la charge de Drabest. Dans le cas contraire, ils incombent au distributeur.